

char de mort, ils s'embrassaient, autant que leurs lieux pouvaient le permettre (1) ; ils répétaient d'une voix forte et touchante un refrain qui les avait souvent transportés du plus noble enthousiasme, durant les jours du siège :

Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

On vit souvent des femmes de condamnés attendre l'heure où leurs époux seraient traînés à l'échafaud, se précipiter vers eux, s'asseoir sur le même char, les couvrir de leurs baisers, de leurs pleurs, et partager leur mort. Il y eut des jeunes filles qui, pour sauver leurs pères, consentirent à un sacrifice plus affreux que celui de la vie, et qui furent appelées, par les mêmes monstres dont elles avaient pu supporter les embrassements, à venir voir expirer leurs pères ; trait de férocité qui se trouve dans l'histoire de plusieurs proscriptions. Mais voici des horreurs qu'aucune proscription n'avait encore montrées.

« Je m'indigne, dit Collot-d'Herbois à ses satellites, de ce que la vengeance de la patrie soit ainsi morne et silencieuse ; c'est à coups de foudre qu'elle doit frapper ses ennemis. »

La place des Brotteaux (2) est disposée pour un nouveau genre de supplice. Soixante-neuf individus de tout sexe et de tout âge y sont conduits attachés deux à deux (3). Collot-d'Herbois donne le signal. Il part une décharge de canons à mitraille : peu de victimes ont obtenu la mort ; les autres, déchirés, mutilés, poussent les plus lamentables cris. Des coups de fusils sont tirés sans interruption. Un grand nombre de

(1) A Paris, les condamnés étaient conduits à la mort assis sur des *charrettes* : à Lyon, au contraire, tous y allèrent à *pied*.

(2) La *plaine* des Brotteaux et non pas la *place*. Sir Walter Scott, dans son *Histoire de la Révolution française*, a fait la même ~~bavarde~~.

(3) Ils étaient *soixante*, et non pas *soixante-neuf*. Voir, là dessus, la 17^e livraison de la *Revue du Lyonnais*.